

Message du Président

Chers Amis,

La FIMC est de retour en Europe, après une absence de plus de cinq ans. En effet, le Centre International pour la Musique Chorale avait été actif de 1990 à 2010 à Namur (Belgique), ville où la FIMC a été fondée. Cependant, à cause d'une série d'incidents malheureux, le Centre avait fermé ses portes et le siège de la FIMC avait déménagé à Chicago (États-Unis).

Cinq ans plus tard, en janvier 2016, nous avons ouvert officiellement le **bureau européen de la FIMC à Legnano, en Italie**. Comme nos membres le savent, la FIMC a entamé une nouvelle phase de son histoire, qui a commencé par la modification de ses statuts (approuvée lors de l'Assemblée générale tenue en août 2014 à Séoul, en Corée du Sud), qui lui permet d'ouvrir des bureaux de représentation sur chaque continent. L'objectif : aider la FIMC à mieux satisfaire les besoins de ses membres et à établir de nouveaux partenariats avec des pays européens.

Le responsable du bureau européen de la FIMC est M. Francesco Leonardi, chef de projet. Il assurera le lien direct avec le Comité exécutif, et répondra volontiers à toutes les questions des membres européens. Je suis persuadé que l'ouverture de ce bureau de la FIMC sera bénéfique pour les organismes à travers l'Europe. N'hésitez pas à joindre le bureau pour accroître votre visibilité ou pour des questions d'organisation.

Actuellement, le Comité exécutif de la FIMC poursuit des négociations en vue d'ouvrir un troisième bureau, cette fois dans la région d'Asie du Sud-Pacifique. Je vous tiendrai informés.

Le retour à la mission d'origine de la FIMC a suscité une vive approbation, grâce à notre volonté de promouvoir l'inclusion. Plus de compétition, seulement de l'éducation : l'objectif est

d'aider les gens à s'épanouir dans le monde de la musique chorale et à découvrir les possibilités formidables que les organismes locaux, nationaux et régionaux offrent d'ores et déjà.

Le monde a changé, et par sa présence sur les cinq grands continents, la FIMC redéfinit la musique chorale là où elle a pris pied. En agissant ainsi, et en acceptant que beaucoup d'organismes sont capables maintenant de faire ce qu'elle faisait il y a 25 ans, la FIMC a trouvé un rôle qui lui sied : unir différentes cultures par le biais de la musique chorale.

Il y a tant à faire... ensemble !

Le président,



Dr. Michael J Anderson

Traduit de l'anglais par Maria Bartha (France)